

## **UN.E INFIRMIER·E EN RESIDENCE (H/F/X) - CDI - TEMPS PLEIN - HORAIRE DE JOUR**

Le CPAS d'Ixelles joue un rôle central dans la politique sociale de la Commune, au service des personnes en situation de précarité. Situé dans un quartier dynamique, à proximité de la place Flagey et des étangs d'Ixelles, il offre à ses collaborateur.trices - près de 800 aujourd'hui - un emploi porteur de sens dans un environnement de travail convivial et flexible promouvant les valeurs d'intégrité, d'enthousiasme et de professionnalisme.

### **VOTRE MISSION**

Vous assurez des soins préventifs, curatifs et palliatifs, tout en offrant un accompagnement humain et bienveillant aux résidents. Vous veillez à leur bien-être physique et psychologique, en adaptant votre approche à leurs besoins spécifiques. Intégré(e) à une équipe pluridisciplinaire, vous contribuez activement à la mise en œuvre du projet de vie de la résidence, dans un environnement collaboratif et respectueux.

### **LES ACTIVITÉS PRINCIPALES**

- **Prise en charge des soins** : Vous assurez les soins infirmiers préventifs, curatifs et palliatifs, tout en garantissant la sécurité et le confort des résidents.
- **Évaluation et suivi** : À l'écoute des résidents et de leurs proches, vous observez, établissez un diagnostic infirmier et adaptez les soins selon leurs besoins spécifiques. Vous participez également au diagnostic médical.
- **Collaboration interdisciplinaire** : Vous travaillez en équipe pluridisciplinaire et contribuez activement à la mise en œuvre du projet de vie de la résidence. Vous assurez la collecte et la transmission des informations aux infirmiers en chef.
- **Gestion et traçabilité** : Vous mettez à jour les traitements, préparez les médicaments et assurez un suivi rigoureux des dossiers infirmiers, qu'ils soient sous format papier ou informatisé.
- **Hygiène et sécurité** : Vous veillez au respect des normes d'hygiène, à l'ordre et à la propreté du service, garantissant ainsi un environnement sain pour les résidents et le personnel.

### **COMPÉTENCES COMPORTEMENTALES SPÉCIFIQUES À LA FONCTION**

- **Adaptabilité** : Vous mobilisez vos ressources pour gérer efficacement les situations imprévues.
- **Coopération** : Vous collaborez activement avec vos collègues pour atteindre des objectifs communs et assurer une prise en charge optimale des résidents.
- **Gestion des émotions** : Vous maintenez une attitude professionnelle et maîtrisez vos émotions face aux défis du quotidien.
- **Intégrité et professionnalisme** : Vous appliquez rigoureusement les bonnes pratiques professionnelles et respectez la confidentialité liée à votre fonction.

### **COMPÉTENCES TECHNIQUES SPÉCIFIQUES À LA FONCTION**

- **Maîtrise des soins gériatriques** : Vous réalisez avec précision les actes techniques spécifiques aux personnes âgées et aux résidents désorientés.
- **Aisance rédactionnelle** : Vous rédigez des comptes rendus clairs et précis, essentiels au suivi des résidents.
- **Compétences informatiques** : Vous utilisez efficacement les logiciels Word et Excel pour assurer un suivi administratif rigoureux.

## **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Vous êtes titulaire d'un diplôme de Bachelier infirmier ou vous êtes détenteur du Brevet d'infirmier uniquement ou êtes en possession d'une décision d'équivalence de diplôme ;

## **ATOUS**

Vous avez une maîtrise de l'autre langue régionale, êtes en possession du Selor ou vous êtes disposé à l'obtenir (art.9§2).

- Un traitement de départ (sans ancienneté) selon le diplôme, montant brut mensuel indexé de € 3033.73 au niveau BH ou de 2693.94 € au niveau CH;
- Une prime de nursing de 11% ;
- Des chèques repas d'une valeur faciale de 8 € ;
- La reconnaissance automatique des anciennetés dans le secteur public et des anciennetés utiles dans le secteur privé ou en tant qu'indépendant ;
- La possibilité de bénéficier d'une allocation de bilinguisme (sous réserve de l'obtention du Selor art.9§2) ;
- La constitution d'une pension complémentaire (2ème pilier) ;
- Un minimum de 31 jours de congé par an ;
- Un régime de fin de carrière ;
- La possibilité de prime gériatrique et autres après formation ;
- Un tarif préférentiel dans tous les sites hospitaliers d'Iris Sud ;
- Une intervention de l'employeur dans les frais de transport (transports en commun gratuits, indemnité piéton et vélo de 0,36€ par km).

Si vous présentez un handicap, un trouble de l'apprentissage ou une maladie et que vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection, mentionnez-le dans votre candidature. Nous veillerons à vous accueillir dans les meilleures conditions.